

Peut-on cumuler deux micro-entreprises ?

Description

En principe, il n'est pas possible de cumuler deux micro-entreprises. Une personne physique ne peut créer qu'une seule [micro-entreprise](#).

Cependant, il est possible d'exercer plusieurs activités au sein d'une même micro-entreprise.

[Créer votre auto-entreprise en ligne](#)

Est-il possible de cumuler plusieurs micro-entreprises ?

Une micro-entreprise est une [entreprise individuelle](#) qui bénéficie d'un régime simplifié. Elle est **créée par une personne physique** qui exerce en son nom propre. A l'inverse, une société est une personne morale, distincte de la personne physique qui l'a créée.

Contrairement à une société, le micro-entrepreneur dispose d'un [numéro SIRET](#) unique, car une personne physique ne peut **avoir qu'une seule entreprise individuelle**.

Ainsi, une personne physique ne peut donc cumuler plusieurs micro-entreprises, puisque **l'entreprise et la personne physique ne font qu'un !**

En revanche, il est possible pour un micro-entrepreneur d'avoir plusieurs activités différentes.

Peut-on exercer plusieurs activités différentes en micro-entreprise ?

Il est possible de **cumuler deux activités différentes** au sein d'une même [micro-entreprise](#), même si celles-ci n'ont aucun lien entre elles. Pour bénéficier du régime de la micro-entreprise, il faut rappeler que les seuils de chiffre d'affaires suivants doivent être respectés :

- **176 200 € HT** pour les activités commerciales
- **72 600 € HT** pour les prestations de services et activités libérales

Cependant, l'exercice de plusieurs activités au sein d'une même micro-entreprise **n'augmente pas les seuils précédents**.

Le cumul de deux activités liées entre elles

Lorsque deux activités sont liées entre elles, mais ne sont pas soumises au même plafond, il faut déterminer le seuil de chiffre d'affaires qui **s'appliquera aux deux activités**. C'est très simple : il suffit de définir en amont quelle sera l'activité principale, c'est-à-dire celle qui **génère le plus de chiffre d'affaires**.

Cette situation concerne les micro-entrepreneurs qui fournissent une **prestation de services**, ainsi que les **matériaux** nécessaires à son exécution.

Par exemple : si l'activité principale est commerciale et l'[activité secondaire](#) est une prestation de services, alors il faudra respecter un seuil de chiffre d'affaires de 176 200 euros, au sein duquel la partie relative à la prestation de services ne devra pas dépasser 72 600 euros.

A noter : le plafond se calcule au [prorata temporis](#), en fonction de la date de création de la micro-entreprise.

Concernant les cotisations sociales, elles seront de :

- **12,8 %** du chiffre d'affaires correspondant à l'activité commerciale
- **22 %** du chiffre d'affaires correspondant à la [prestation de services](#)

Chaque activité a donc **son propre taux** de cotisations sociales.

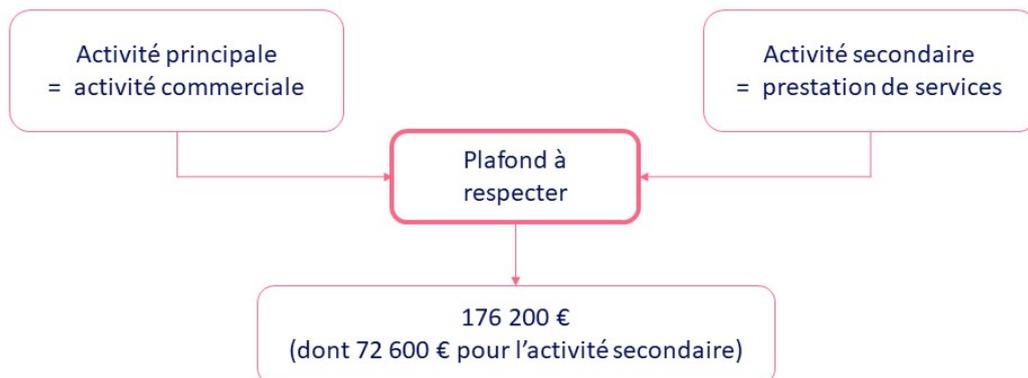
Le cumul de deux activités distinctes

Lorsque deux activités ne sont pas liées entre elles, et qu'elles **relèvent du même seuil** (par exemple, deux activités commerciales), le seuil de chiffre d'affaires reste inchangé :

- Pour deux activités commerciales, le plafond à ne pas dépasser sera de 176 200 euros et le micro-entrepreneur devra régler 12,8 % de cotisations sociales.
- Pour deux activités libérales, le plafond à ne pas dépasser sera de 72 600 euros et le micro-entrepreneur devra régler 22 % de cotisations sociales.

A l'inverse, si les activités relèvent de seuils différents, il faudra **déterminer l'activité principale**.

Quel seuil respecter en cas de cumul d'activités distinctes en micro-entreprise ?



LegalPlace.

Il est donc tout à fait possible de **cumuler deux activités distinctes** en micro-entreprise, tout en respectant les seuils de chiffre d'affaires.

Par ailleurs, chaque activité nécessite la tenue d'une comptabilité distincte.

Comment déclarer plusieurs activités en micro-entreprise ?

Le régime simplifié de la micro-entreprise permet de réaliser une seule déclaration de

chiffre d'affaires. Il suffit, pour le micro-entrepreneur, de préciser sur sa [déclaration son activité principale et ses activités secondaires](#).

Si la micro-entreprise est déjà en activité, mais que l'auto-entrepreneur souhaite ajouter une activité à déclarer, il faut **effectuer la modification** auprès du Centre de Formalités des Entreprises.

Bon à savoir : Le montant des cotisations sociales est calculé différemment pour chaque activité, selon les taux correspondants à la nature de l'activité exercée.

FAQ

Comment créer une activité secondaire en micro-entreprise ?

Pour ajouter une activité secondaire au sein de votre micro-entreprise, il suffit d'effectuer la modification au Guichet unique. Au moment de la création, il suffit d'indiquer l'activité qui constitue votre activité principale, donc celle qui vous rapporte le plus de recettes.

Est-ce qu'une entreprise peut avoir plusieurs activités ?

Une entreprise peut avoir plusieurs activités. Une micro-entreprise peut exercer des activités liées entre elles ou distinctes, tout en respectant le plafond de chiffre d'affaires.

Est-il possible d'avoir plusieurs codes APE ?

Le code APE sert à identifier l'activité principale que l'entrepreneur exerce. Une micro-entreprise dispose d'un seul code APE, correspondant à sa branche d'activité.